



Berne, 26 janvier 2019

CONFÉRENCE DE PRESSE : LES RÉDUCTIONS INDIVIDUELLES DE PRIMES DOIVENT ÊTRE ANALYSÉES DANS TOUS LES CANTONS

Chères et Chers journalistes,

Samedi dernier, une décision historique du Tribunal fédéral a été publiée : la plus haute instance judiciaire suisse a statué en faveur du Parti socialiste lucernois et oblige le canton de Lucerne à relever le seuil de revenu donnant droit à des réductions individuelles de primes d'assurance-maladie (subventions cantonales).

Cet arrêt a un effet de signal bien au-delà de Lucerne. Ainsi, le PS aidera les assuré-es à obtenir leur droit à des réductions de primes dans les cantons concernés. Si cela s'avère nécessaire, le Parti socialiste n'hésitera pas à activer la voie judiciaire. Lors d'une conférence de presse, le PS expliquera ce qu'il exige des cantons et comment il entend mettre en œuvre ces exigences.

Pour ce faire, vous êtes cordialement invité à cette conférence de presse le

**Lundi 28 janvier à 13h15 à la salle de conférence au centre des médias du Palais fédéral,
Bundesgasse 8-12, à Berne**

Les personnes suivantes participeront à la conférence de presse :

- **Barbara Gysi**, conseillère nationale (SG) et vice-présidente du PS Suisse
- **David Roth**, président du PS Lucerne
- **Nadine Masshardt**, conseillère nationale (BE), cheffe de campagne électorale
- **Emmanuel Amoos**, chef du groupe socialiste au Grand Conseil (VS)

En nous réjouissant de vous accueillir à cette conférence de presse, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Parti socialiste suisse

Theaterplatz 4

CH - 3011 Berne

Téléphone 031 329 69 89

presse@pssuisse.ch

www.pssuisse.ch